

**Certificat d'examen de type
n° F-05-D-1637 du 6 octobre 2005**

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/D011226-D17

**Compteur d'énergie électrique LANDIS+GYR
type L16C5**

Le présent certificat est prononcé en application du décret n°2001-387 du 3 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret du 28 décembre 1935 relatif à la vérification des compteurs d'énergie électrique et de l'arrêté du 6 janvier 1987 relatif à la construction, et à l'approbation de types de compteurs d'énergie électrique, fondés sur un principe électronique.

FABRICANT :

LANDIS + GYR – 30, avenue du Président Auriol – BP 3150 – 03115 MONTLUÇON – France.

OBJET :

Le présent certificat complète le certificat d'examen de type accordé à la société LANDIS + GYR par le certificat n° F-04-D-259 du 6 mai 2004, complété par le certificat F-05-D-0640 du 12 mai 2005 relatif au compteur d'énergie électrique LANDIS + GYR type L16C5.

CARACTERISTIQUES :

Le compteur d'énergie électrique LANDIS + GYR type L16C5 diffère du type approuvé par le certificat précité par la modification des inscriptions réglementaires.

Les autres caractéristiques sont inchangées.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Les inscriptions réglementaires sont inchangées à l'exception de la dénomination du type L16C5 qui peut être personnalisé par un code alphanumérique à deux caractères au plus inscrit à la suite de l'identification L16C5. Cette personnalisation correspond à l'ajout de nouvelles caractéristiques qui ne modifient pas les caractéristiques métrologiques certifiées du compteur d'énergie électrique LANDIS+GYR type L16C5.

Le dossier correspondant à cette personnalisation et à l'ajout de nouvelles caractéristiques est déposée au Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE).

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/D011226-D17 et chez le fabricant.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 6 mai 2014.

REMARQUE :

Les indications relevées à distance ne sont pas contrôlées par l'Etat.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification